

2019-9

2019-9

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 26 mars 2019**

**Objet : Créations et suppressions d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 26 mars deux mil dix-neuf à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 20 mars 2019, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHI.

**Avaient donné procuration** : Madame Christine CERRIGONE Monsieur à Patrice CALMEJANE, Madame Lamy KIROUANI à Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Ali ZAHI, Madame Carole RUCKERT à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Christophe PROVOT, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Créations et suppressions d'emplois – Modification du tableau des emplois permanents**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3-2 et suivants et son article 34,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu la délibération n° 2013-23 du 10 juin 2013 modifiée notamment par la délibération n° 2016- du 28 novembre 2016 fixant le régime indemnitaire des personnels du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

Vu le budget de l'exercice 2019,

Vu les avis du comité technique de service en date du 17 janvier 2019 et du comité technique général en date du 5 février 2019.

Considérant les besoins des services et la nécessité de modifier le tableau des emplois permanents,

Après en avoir délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> : DECIDE**, à l'unanimité,

de créer les quatre emplois suivants :

- un emploi relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux rattaché à la conseillère RH en charge de l'accompagnement en matière de gestion des carrières et de la paie et plus globalement sur les questions RH des collectivités conventionnant avec le CIG.
- un emploi d'adjoint administratif pour le service du secrétariat du comité médical interdépartemental.
- un emploi d'attaché pour le service conseil juridique et contentieux et d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, par référence au grade d'attaché territorial, sur le fondement de l'article 3-3, 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 pour une durée maximale de 3 ans.  
Le (ou la) candidat(e) devra être titulaire d'un titre permettant l'accès au concours d'attaché territorial. Il (elle) percevra une rémunération calculée, en fonction de sa qualification et de son expérience professionnelle, par référence à la grille indiciaire du grade d'attaché territorial et comprendra le régime indemnitaire alloué aux autres agents de l'établissement relevant de ce grade et occupant des fonctions équivalentes conformément à la délibération du CIG sur le régime indemnitaire du personnel de l'établissement.
- un emploi d'adjoint technique afin de permettre le recrutement d'un agent en charge de la gestion de la restauration suite à un départ par mutation

de supprimer les dix emplois suivants :

- un emploi d'administrateur hors classe
- un emploi de rédacteur principal de 1ère classe
- un emploi de rédacteur principal de 2ème classe
- six emplois d'adjoints administratifs principaux de 1ère classe
- un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

**Article 2 : DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 12, comptes 63 et 64.

**Article 3 : FIXE**, ainsi qu'il suit, le tableau des emplois permanents du centre au 1<sup>er</sup> avril 2019 :

EMPLOIS BUDGETAIRES	Nombre
Directeur général	1
Directeur général adjoint	2
Administrateur	3
Directeur territorial	11

2019-9

Attaché principal	16
Attaché territorial	47
Cadre d'emplois des attachés	1
Attaché, attaché principal ou directeur	1
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	22
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	13
Rédacteur	24
Cadre d'emplois des rédacteurs	3
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	18
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	28
Adjoint administratif	18
Bibliothécaire principal	1
Bibliothécaire	2
Ingénieur en chef hors classe	1
Ingénieur principal	7
Ingénieur	32
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Technicien	2
Agent de maîtrise principal	4
Agent de maîtrise	3
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
Adjoint technique	1
Médecin (médecine préventive)	15
Médecin (secrétariat du comité médical interdépartemental)	1
Psychologue de classe normale	2
Infirmier en soins généraux hors classe	1
Infirmier en soins généraux de classe normale, ou de classe supérieure ou hors classe	2
Infirmier de classe supérieure (catégorie B)	1
Assistant socio-éducatif principal	10
Assistant socio-éducatif	4
Assistant socio-éducatif ou assistant socio-éducatif principal	2
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>303</b>

Le Président,




Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne